



- ✓ La Gradelle propose aux élèves quatre séances d'études surveillées le **lundi, mardi, jeudi et vendredi** qui auront lieu de **12h30 à 13h10** en Médiathèque 1
- ✓ Les élèves peuvent **fréquenter librement** cette étude et y rester le temps nécessaire.
- ✓ Le maître-surveillant mettra alors un autocollant dans le carnet de l'élève, indiquant le **temps passé à l'étude** surveillée.
- ✓ L'objectif de ce dispositif est de permettre à votre enfant de **s'avancer dans ses devoirs** personnels, de manière **autonome**. Néanmoins, le maître-surveillant peut lui **apporter une aide** si celui-ci en éprouve le **besoin**.
- ✓ Les élèves apportent le **matériel nécessaire** pour leurs devoirs, cependant les **ouvrages de référence** pour chaque branche sont à disposition dans la salle afin de faciliter l'étude de l'élève.

Nous nous réjouissons d'accueillir votre enfant et nous vous encourageons vivement à en discuter avec lui afin qu'il puisse profiter de ce dispositif pédagogique.

L'équipe de l'Étude Surveillée - Gradelle

